

Bertrix, le 20 septembre 2019

Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil du 26 septembre 2019

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, nous voudrions porter deux points à l'ordre du jour du Conseil du 26 septembre 2019 :

1. Demande relative à la publicité de l'étude de l'UCM sur la dynamique commerciale dans notre commune
2. Interpellation relative à la quasi absence de tracé de pistes cyclables sur les routes communales.

Vous trouverez en page 2 quelques explications complémentaires relatives à ces points.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,
Jean-Pierre GRAISSE et André CHANTEUX

1. Demande relative à la publicité de l'étude de l'UCM sur la dynamique commerciale dans notre commune

Lors de la dernière campagne électorale communale, la question du commerce s'est largement invitée dans les débats.

Au centre de cette thématique, l'implantation d'un nouveau zoning commercial aux Corettes et sa compatibilité avec le maintien des commerces au centre ville ?

Depuis lors, les travaux ont débuté.

C'est par les réseaux sociaux que nous avons appris que l'Union des Classes Moyennes, probablement en réponse à une demande du Collège communal, avait réalisé une étude intitulée « Bertrix, analyse de la dynamique commerciale locale »

Domage que les conseiller communaux, mais aussi les commerçants, les associations et les habitants de Bertrix n'aient pas pu profiter de cette présentation.

Les réactions à l'article posté sur Facebook démontrent d'ailleurs leur vif intérêt pour la question.

Le Collège peut-il, dans un premier temps, nous donner les éléments essentiels qui ressortent de cette étude, et dans un second temps programmer une soirée publique ouverte à la population afin de communiquer les résultats de cette étude et répondre aux multiples questions que chacun est en droit de se poser par rapport à cette problématique.

Par ailleurs, dans un souci de transparence, serait-il possible de mettre l'étude complète en ligne, sur le site communal ?



2. Interpellation relative à la quasi absence de tracé de pistes cyclables sur les routes communales.

Compte-tenu du manque évident de pistes cyclables sur le territoire communal et de la nécessité de combler ce manque dans un soucis de sécurité des usagers faibles que sont les cyclistes, mais aussi dans le but de rendre notre commune plus attrayante pour les touristes sur deux roues, nous proposons au Conseil communal la délibération suivante :

Proposition de délibération

Après en avoir délibéré,

Vu l'urgence climatique,

Vu les intentions de la Commune de faire de Bertrix une ville où tous se sentent accueillis,

Vu la volonté grandissante de la population de faire des gestes pour le climat,

Vu le nombre d'élèves de Bertrix et des villages qui pourraient se déplacer à vélo pour aller à l'école,

Vu les différents programmes diffusés lors des élections,

Le conseil communal de Bertrix demande au Collège de prendre des mesures afin de faciliter la circulation des cyclistes et notamment de marquer les routes principales dans la commune par des signes indiquant que les vélos ont leur place sur la chaussée.

En outre, chaque année, une évaluation chiffrée de cette mesure sera présentée au Conseil communal afin que celui-ci puisse juger du suivi de cette décision.